



## COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 21 JANVIER 2026 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

- Membres :
- Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
  - M. François Bergeron, citoyen
  - Mme Francine Boivin, citoyenne
  - M. René Martin, conseiller municipal et président du comité
  - Mme Nancy Sabourin, conseillère municipale et vice-présidente du comité
- Invitées et invités
- M. Éric Angers, directeur général adjoint – Proximité (départ : 8 h 47)
  - M. Jean-François Aubin, maire (9 h 02 à 9 h 23)
  - Mme Karine Bertrand, cheffe de division – Loisirs et vie communautaire
  - M. Philippe Champagne, chef de division – Sport, événements et plein air
  - M. Pascal Cholette-Janson, ingénieur
  - Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire
  - M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (arrivée : 9 h 26)
  - Mme Julie Gélinas, secrétaire de direction
  - Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
  - Mme Nancy Kukovica, cheffe de division – Culture et bibliothèques
  - M. Ghislain Lachance, conseiller stratégique, Cabinet du maire
  - Mme Mylène Leclerc, coordonnatrice – Loisirs
  - M. Frédéric Maurais, directeur – Bureau de projets, des actifs et de la performance organisationnelle
  - Mme Sabrina Roy, conseillère municipale (arrivée : 8 h 33)
  - Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation publique (arrivée : 8 h 31)
- Absence :
- M. Pierre Piché, conseiller municipal

---

*Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au comité exécutif ou au conseil municipal pour décisions ultérieures.*

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par le président du comité à 8 h 30. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter. Pour cette première réunion avec les membres du nouveau conseil municipal, un tour de table est fait afin que toutes les personnes se présentent.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Le président demande aux membres du comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2025**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 9 septembre 2025 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2025 de la Table de travail sur le développement social**

Le président s'informe auprès des membres du comité s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la Table de travail sur le développement social qui avait été déposé sur le site SharePoint du comité. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. **Demandes de soutien aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux imprévus**

L'an passé, l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières et le Festival DANSEncore avaient présenté une demande de soutien aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux imprévus en raison de leur relocalisation nécessaire en raison des travaux de rénovation de la salle J.-A.-Thompson. Ils avaient tous les deux obtenu une subvention non récurrente de 20 000 \$. Ces deux organismes en résidence présentent encore une fois cette année une demande de soutien au Programme de soutien aux imprévus, et il est recommandé de leur verser une subvention ponctuelle non récurrente de 20 000 \$ chacun en 2026 en raison des coûts supplémentaires engendrés par leur relocalisation.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le comité recommande de verser une subvention ponctuelle non récurrente de 20 000 \$ à l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières et au Festival DANSEncore provenant du Programme de soutien aux imprévus. Approuvé à l'unanimité.

7. Présentation de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

Le sujet est retiré séance tenante et est reporté à une prochaine réunion.

[...]

Levée de la réunion

Il est 10 h 02. Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

---

M. René Martin  
Président du comité et conseiller  
municipal

---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux  
commissions et comités